

Madame,  
Monsieur,

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, devenu L1122-12 du Code de la Démocratie Locale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu **le jeudi 24 septembre 2015 à 19 H 30'**, à la salle de l'école de Couthuin-Centre, rue d'Envoz à 4218 Couthuin.

**ORDRE DU JOUR :**

**En séance publique :**

1. Première modification budgétaire du C.P.A.S., services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2015.
2. Budget de la Fabrique d'église de Surlemez pour l'exercice 2016.
3. Budget de la Fabrique d'église de Couthuin pour l'exercice 2016.
4. Travaux de réfection de la toiture de l'église de Waret-l'Evêque – Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.
5. Taxation des Intercommunales à l'impôt des sociétés – Principe de substitution.
6. Convention à passer entre la Commune de Héron et le CRAC pour le financement des travaux « Plan Trottoirs 2012 » - Approbation.
7. Convention à passer entre la Commune de Héron et l'ASBL Tradanim Formations afin d'assurer des prestations de services d'animations en langues – Approbation
8. Avenant à la convention passée entre la Commune de Héron et l'ASBL « Plein Vent » - Approbation.
9. Demande de permis d'urbanisation introduite par Mesdames MATAGNE pour un bien sis rue des Malheurs à Héron- Elargissement de la voirie - Approbation.
10. Demande de permis d'urbanisation introduite par Monsieur ROQUET pour un bien sis rue Pied du Thier à Couthuin - Elargissement de la voirie – Approbation.
11. Demande de permis d'urbanisation introduite par Madame MEEUWS pour un bien sis rue du Bois à Héron - Elargissement de la voirie – Approbation.
12. Cession de deux points APE à la Zone de police pour les exercices 2016-2017.
13. Communication du procès-verbal de vérification de l'encaisse du Receveur.

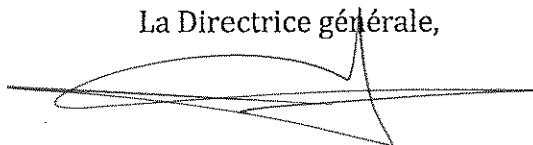
**A huis clos :**

14. Ratification de désignations dans l'enseignement.
15. Remplacement de Madame MOTTART Nathalie au sein de la CCATM.
16. Admission à la pension de Monsieur JADOS Paul, ouvrier.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

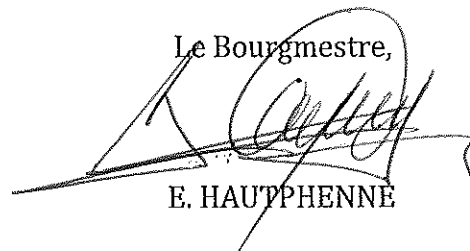
La Directrice générale,



C. BOLLY



Le Bourgmestre,



E. HAUPPHENNE